

Anne Bazin

Inspectrice ASH



J'ai été enseignante en école élémentaire, puis enseignante spécialisée en RASED (on disait alors maître E), et enfin conseillère pédagogique ASH, dans le département du Rhône. J'étais notamment en charge de la scolarisation des élèves porteurs de troubles sévères des apprentissages, et des élèves sourds. Je suis IEN depuis 2011.

Depuis quand exercez-vous la mission d'inspectrice ASH ?

Je suis IEN ASH en Saône-et-Loire depuis la rentrée 2013. J'ai été auparavant IEN de circonscription du 1^{er} degré dans le département de la Loire.

Avec qui travaillez-vous ?

Je suis en lien avec de très nombreux partenaires mais mes collaborateurs de proximité sont d'abord les membres de l'équipe de circonscription : mon assistante, les 4 conseillères pédagogiques ASH, sans oublier notre ERUN, Mathieu. Les contacts avec cette équipe sont quotidiens.

Je travaille régulièrement avec l'équipe de direction et les services administratifs de la DSDEN, pour ce qui concerne la gestion de la carte scolaire de l'ASH ou les affectations des élèves en situation de handicap dans les ULIS du second degré. Ces dernières années, un nombre important de dispositif a ouvert, c'est un travail important.

Je suis ensuite amenée à travailler avec les partenaires du secteur médico-social, IME, ITEP, SESSAD et autres dispositifs, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). La MDPH est également un partenaire incontournable. Je suis bien sûr en lien avec mes collègues IEN du 1^{er} degré, comme avec les chefs d'établissement du second degré, pour tout ce qui concerne la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Voilà les principaux partenaires mais il y en a beaucoup d'autres, il serait un peu long de tous les citer ici.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Ma mission principale est de faire en sorte que la scolarisation des élèves en situation de handicap puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Cela recouvre de nombreuses tâches et nécessite de rencontrer les enseignants, les familles, les partenaires. J'apprécie toujours ces rencontres, même si parfois elles peuvent revêtir un caractère difficile. J'aimerais avoir le temps de participer à la formation des enseignants, je n'y fais que de brèves apparitions... et propose toujours une lecture offerte.

J'ai acquis une bonne connaissance du département, dans lequel je me déplace souvent, pour me rendre dans les établissements scolaires et médico-sociaux. Le dossier de l'autisme a pris une grande ampleur depuis quelques années, il me mobilise beaucoup.

La gestion de la messagerie est très chronophage, c'est une tâche quotidienne à laquelle je ne peux me soustraire. Ce travail m'évoque un peu le mythe de Sisyphe...

Dans quelles situations peut-on vous solliciter ?

Je suis sollicitée lorsque les situations sont complexes, et qu'il est nécessaire d'envisager des réponses très personnalisées. Les interlocuteurs peuvent être les IEN, les familles, les services sociaux, les enseignants référents, les chefs d'établissement...

Comment peut-on vous joindre ?

Il suffit de s'adresser au secrétariat de l'ASH : ien.ash71@ac-dijon.fr.